



AVIS PUBLIC

BUDGET POUR L'ANNÉE 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026 et 2027

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière et directrice générale adjointe que :

Le budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'année 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le lundi 16 décembre 2024, immédiatement après la fin de la deuxième séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, dont la première débute à 19 h**, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 6^e JOUR DE DÉCEMBRE 2024

**Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe**